



COMMUNIQUE DE PRESSE

Signature Ségur RH

Déclinant le Ségur RH, le CH Mémorial de St Lô et le CH de Coutances (50) annoncent la signature d'un premier accord majoritaire local commun le 13 octobre dernier entre la direction et les organisations syndicales majoritaires CFDT et FA-FPH : 4 axes prioritaires et 22 actions ont été définies à l'issue d'une année de négociation.

En 2022, **733 914 euros pour le CH Mémorial et 231 387 euros pour le CH de Coutances** attribués via le Ségur financeront un ensemble de mesures très concrètes : 22 actions déclinées à partir de 4 axes prioritaires, avec l'objectif de renforcer l'attractivité du métier de soignant, prendre soin de ceux qui soignent, améliorer leurs conditions de travail et répondre davantage à leurs besoins.

Résorption de l'emploi précaire, fidélisation et création de postes

L'accord approuvé par les syndicats et la direction cible tout d'abord la résorption de l'emploi précaire, la progression des carrières et de l'intégration en donnant aux personnels davantage de lisibilité et des perspectives d'évolution.

Il s'agit de répondre à leurs attentes fortes avec la volonté de les **fidéliser** : réduction des délais de mise en stage pour devenir fonctionnaire, CDIation immédiate, visibilité d'évolution des personnels contractuels, élargissement des actions de promotion professionnelle avec notamment l'augmentation du nombre de concours...

Le texte négocié prévoit surtout la **création de dix nouveaux postes** financés par l'enveloppe du Ségur afin de renforcer par ordre de priorité les effectifs en appui du soin (assistantes sociales, préparateurs en pharmacie, brancardage, funérarium...), les services en tension du Pôle médecine, incluant la création de postes aménagés pour des professionnels présentant des restrictions médicales.

Parmi ces mesures figurent également le développement de la prime d'intéressement collectif avec un accord préalable de méthode.

Cette prime sera attribuée en 2023 sur appel à projets aux professionnels participant à des actions ou initiatives collectives ciblant des objectifs entrant dans les champs suivants :

- responsabilité sociétale des entreprises,
- développement durable
- simplification et amélioration des prises en charge des usagers des parcours de soins
- égalité homme femme
- innovation managériale



Cet accord local Ségur permet également la valorisation de forfait d'heures supplémentaires et prévoit dès 2023 d'élargir son usage aux professionnels mobilisés pour des missions collectives (mentorat, rôle d'ambassadeur...).

Un contrat Engagement Etudiant Infirmier

Parallèlement, d'autres initiatives viennent compléter les mesures financées dans le cadre du Ségur, comme le dispositif « **Contrat Engagement Etudiant Infirmier** » qui permet à **11 étudiants de 3^{ème} année de l'IFSI de bénéficier de 700 euros par mois** depuis la rentrée de septembre 2022 avec en contrepartie l'engagement à intégrer les Centres Hospitaliers de Saint-Lô - Coutances pour une période minimale de 18 mois. L'innovation réside dans la mise en place d'un **parcours d'accompagnement et de professionnalisation** individualisé sur 18 mois afin qu'ils consolident leurs compétences sur différents secteurs d'activité et construisent leur projet professionnel.

L'ensemble de ces mesures feront l'objet d'un suivi, d'une évaluation avec les organisations syndicales, avec la possibilité de faire évoluer l'accord en 2023 et adapter les moyens à la réalité des besoins identifiés sur le terrain.

Cet accord constitue un atout majeur dans le cadre de la démarche globale d'attractivité et de fidélisation des professionnels entreprise par le CH Mémorial de St Lô et le CH de Coutances.

Il représente une opportunité d'améliorer, en lien avec les représentants des personnels, à la fois le dialogue et les conditions de travail des personnels soignants, au service de la population du centre Manche.



De gauche à droite, Michaël Griffaud DRH des CHCM, Frédéric MARIE DG des CHCM et les représentants de la CDFT et FA-FPH lors de la signature de l'accord.